

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE : PRÉSENCE LOCALE ET ACTION DE PROXIMITÉ

Les conseillers experts sont répartis sur l'ensemble du territoire au plus près des problématiques propres à chacune des régions agricoles.

Compétence

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont des **experts de vos productions**.

Indépendance

Pas de produits à vendre, pas de marque à défendre ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont **indépendants de tout engagement commercial**.

Local

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace ont **une connaissance parfaite des spécificités locales de votre environnement**. Leurs informations et recommandations sont directement liées à **votre quotidien**.

Réactivité

Au plus proche du terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace **réagissent en temps réel**.

Proximité

La Chambre d'agriculture Alsace dispose de plusieurs ADAR et antennes décentralisées, installées du Nord au Sud de l'Alsace, en plus des sites de Schiltigheim et de Sainte-Croix-en-Plaine.



Mon
ELEVAGE
Conseils d'experts

TECHNIQUE
INNOVATION
ÉCONOMIE
RÉGLEMENTATION

« **MON ÉLEVAGE** » est une offre exclusive qui vous donne accès aux **INFORMATIONS ET CONSEILS STRATÉGIQUES** produits par les **conseillers experts de la Chambre d'agriculture Alsace**

+ d'informations

VOTRE CONTACT : Assistance commerciale
03.88.19.17.93 - assistance-commerciale@alsace.chambagri.fr

Toutes nos offres de service sur
alsace.chambre-agriculture.fr



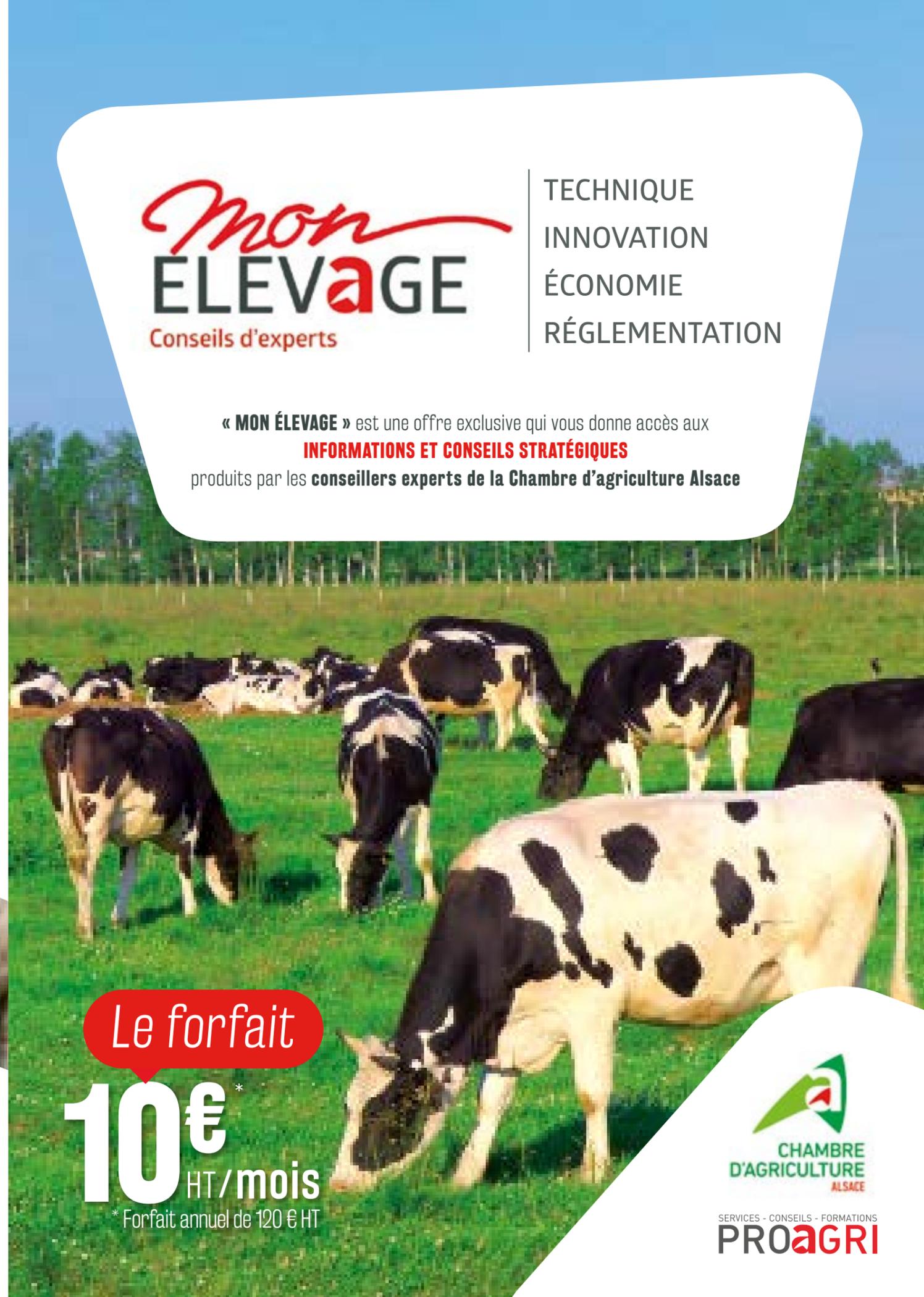
La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
La Chambre d'agriculture Alsace est certifiée Engagement de service **Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires** REF.221 par AFNOR Certification.



Le forfait
10€ HT/mois
* Forfait annuel de 120 € HT



SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI



Le forfait

10€^{*}
HT/mois

* Forfait annuel de 120 € HT

À ce prix là,
je n'hésite pas !

**FLASHS
ÉCO
JURIDIQUES**

Réglementation et veille
économique

20 FLASHS FOURRAGES

Toute l'information sur
les fourrages en Alsace



40 FLASHS CULTURES

Etat des cultures, météo,
progression des maladies et
des ravageurs, interventions
à réaliser...

40 lettres techniques
produites par des
conseillers qui connaissent
parfaitement vos territoires
et vos problématiques.
Conseils sur les cultures
associées.



OPTION
GRATUITE

30 FLASHS IRRIGATION

Des conseils précis et
adaptés au contexte
local, au type de sol,
basés sur un réseau
d'observations et de
mesures de la Chambre
d'agriculture Alsace

OPTIONS
GRATUITES

LES FLASHS

- OVINS
- BOVINS VIANDE
- BOVINS LAIT
- CHÈVRES LAIT
- APICULTURE

BONUS

MES AVANTAGES

- Remise sur les services
« Mes Parcelles »
- Remise sur les déclarations PAC
- Remise sur le Conseil Stratégique
Phytosanitaire
- Une formation gratuite sur 3 ans



NOUVEAUTÉ

2 GUIDES PRÉCONISATIONS VARIÉTALES ET IMPLANTATION

En juillet
et décembre
Choix variétal et
implantation des
principales cultures en
conventionnel et en AB

NOUVEAUTÉ

1 GUIDE ITINÉRAIRES TECHNIQUES DES GRANDES CULTURES

200 pages de conseils
techniques pour les
itinéraires des principales
cultures en conventionnel et
AB (désherbage, lutte contre
les bioagresseurs, gestion
de la verse, irrigation,
réglementation). Conseils
sur les cultures associées.

REVUE TERRES D'ALSACE

Bilan annuel de
conjoncture des
filiales agricoles

LES RENDEZ-VOUS AU CHAMP

Pour des conseils collectifs
au plus près du terrain

RÉUNIONS TECHNIQUES & ÉCONOMIQUES

Les rendez-vous
professionnels
incontournables



UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ À VOS
CÔTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !